

Tableau 01

Estimation du nombre de projets

ANNEES	1996	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
Nombres de projets	—	978	1016	1206	1348	1478	6026
Evolution en pourcentage	—	16,23%	16,86%	20,01%	22,37%	24,53%	100%

2. **Estimation du nombre de chercheurs à mobiliser** : Les prévisions, en termes de scientifiques nécessaires à la prise en charge de l'ensemble des activités de recherche, ont été estimées en tenant compte des chercheurs exécutant les projets sectoriels en cours (selon le mode bottom up) et ceux appelés à mettre en oeuvre les programmes nationaux de recherche prioritaires, dès 1998, tel que défini dans le paragraphe 1, en considérant que chaque projet de recherche doit être mené, en moyenne, par 03 chercheurs. Toutefois, la moyenne de calcul adoptée pour l'élaboration des prévisions dans le domaine de l'agriculture est de 05 chercheurs par projet de recherche.

2.1. Le tableau n° 2, élaboré sur la base de ce qui précède, fait ressortir l'effectif global du personnel de recherche, composé des chercheurs exerçant à plein temps et des chercheurs exerçant à temps partiel, à mobiliser pour la mise en oeuvre des programmes nationaux de recherche durant le plan quinquennal 1998-2002, soit 15915 chercheurs, dont 11994 exerçant à temps partiel.

Tableau 02

Effectifs chercheurs à mobiliser durant le quinquennal

ANNEES	1996	1998	1999	2000	2001	2002
CHERCHEURS						
à temps partiel	3870	5096	6840	8540	10283	11994
	1914	2314	2714	3114	3516	3921
à plein temps						
	5784	7410	9554	11654	13799	15915
Total	—	28,11%	28,9%	21,9%	18,4%	15,3%
Evolution en pourcentage						

2.2 Les prévisions concernant les chercheurs à plein temps ont été élaborées en tenant compte des données actuelles, avec comme objectif de les doubler à l'échéance 2002 selon une progression constante à partir de 1998.

Le programme concernant l'agriculture nécessiterait pour sa mise en oeuvre un effectif total, à l'échéance sus-indiquée, de 1940 chercheurs, dont 555 à plein temps et 1385 à temps partiel. Les programmes concernant respectivement les ressources en eau, l'aménagement du territoire et les travaux publics, lesquels sont contenus dans la branche relative à l'équipement mobiliseraient 685 chercheurs, dont 585 à temps partiel.

3. **Estimation du coût unitaire de l'environnement de recherche** : La création de l'environnement de recherche est un processus continu permettant d'aboutir à la mise en place de compétences opérationnelles. Ce processus se traduit par l'exécution de projets à caractère sectoriel, intersectoriel ou de recherche coordonnée. Les résultats attendus de ce processus se traduisent par la formation de formateurs et/ou de chercheurs, l'équipement de laboratoires et la maîtrise des mécanismes d'évaluation, de valorisation et de gestion. Par conséquent, la prise en charge des dépenses, relatives à la mise en place d'un environnement de recherche minimal aussi bien pour le chercheur à temps partiel que pour le chercheur à plein temps, constitue une condition